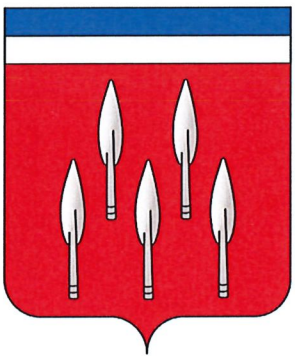
Programme Stratégique Transversal



COMMUNE DE

MEIX-DEVANT-VIRTON

Rue de Gérouville, 5

6769 MEIX-DEVANT-VIRTON

Programme Stratégique Transversal



INTRODUCTION ET METHODOLOGIE

Programme stratégique transversale
Commune de Meix-devant-Virton

Introduction et méthodologie

Dans les deux mois après la désignation des échevins, le Collège soumet au Conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Le Conseil communal prend acte du programme stratégique transversale (« PST »), que le Collège communal lui présente, dans les neuf mois qui suivent la désignation des échevins ou suite à l'adoption d'une motion de méfiance concernant l'ensemble du Collège communal conformément à l'article L1123-14, § 1er. Au cours de cette même séance du Conseil communal, le programme stratégique transversal est débattu publiquement.

Le PST est un outil de gouvernance au service de la gestion publique locale :

- ✓ pluriannuel,
- ✓ qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés,
- ✓ Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnel, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition,
- ✓ Lorsque la Commune décide de développer des synergies avec le CPAS, elle les intègre dans le programme stratégique tranversal,
- ✓ Qui repose sur une collaboration entre le Collège communal et l'administration,
- ✓ soumis à une évaluation au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci. Il peut être actualisé en cours de législature,
- ✓ présenté au Conseil communal qui en prend acte.

➔ Le PST c'est, en quelque sorte, la traduction opérationnelle de la déclaration de politique générale.

Méthodologie

Lors de sa séance du 30 janvier 2025, le Conseil communal a approuvé le programme de politique générale que lui a soumis le Collège communal.

Ce programme a été établi dans la continuité des projets entamés lors de la législature précédente et sur base des souhaits émis par les citoyens lors des élections d'octobre 2024.

Une fois la démarche PST entamée, le Collège a défini trois axes pour le volet interne et treize axes pour le volet externe qui guideraient l'ensemble de notre action pour la durée de la législature.

Volet interne : Amélioration de l'Administration générale

Premier axe : Communication

Domaines d'actions : Construire une communication moderne et efficiente avec les citoyens.

Deuxième axe : Personnel

Domaines d'actions : Assurer le développement organisationnel de l'institution, le bien-être du personnel et le développement des compétences et capacités en lien avec les besoins de l'institution et les évolutions administratives et techniques.

Troisième axe : Enseignement.

Domaines d'actions : Évolution et amélioration dans le domaine de l'enseignement.

Volet externe : Développement des politiques communales

Premier axe : Tavaux.

Domaines d'actions :

1/ Maintenir et améliorer le réseau de voirie communale pour assurer la sécurité, le confort et la continuité des déplacements.
2/ Renforcer l'attractivité et la qualité de vie dans les cœurs des villages par une rénovation harmonieuse de l'espace public et une préservation de notre patrimoine, favorisant le lien social et le cadre de vie.
3/ Améliorer durablement la qualité, la sécurité et la fonctionnalité des bâtiments publics communaux (écoles et locaux associatifs) par un programme de rénovation et d'entretien adapté aux besoins éducatifs, sociaux et citoyens du territoire.

Deuxième axe : Axe Biodiversité – Environnement – Forêt.

Domaines d'actions : Placer le développement de la biodiversité au cœur de nos actions.

Troisième axe : Propreté.

Domaines d'actions : Renforcer la propreté dans nos villages, nos forêts, nos prairies ...

Quatrième axe : Mobilité

Domaines d'actions : Une commune au service d'une mobilité plus sûre.

Cinquième axe : Eau

Domaines d'actions : Maîtrise et conservation de la gestion de nos ressources naturelles en eau, prévention et entretien de notre réseau.

Sixième axe : Axe tourisme, patrimoine et fleurissement

Domaines d'actions : Embellir nos villages et rendre notre commune attractive en développant un éco-tourisme de qualité.

Septième axe : Sport

Domaines d'actions : Favoriser le sport pour tous dans des installations de qualité.

Huitième axe : Culture

Domaines d'actions : Soutenir la vie culturelle et ses acteurs de terrain. Développer de nouvelles initiatives culturelles.

Neuvième axe : Energie et climat

Domaines d'actions : Placer le développement durable au cœur de nos actions dans lesquelles sont intégrés nos enjeux environnementaux, climatiques et énergétiques.

Dixième axe : Santé

Domaines d'actions :

1/ Etre une Commune attentive à la Santé (mentale et physique) de sa population.

2/ Etre une commune attentive au bien-être et à l'épanouissement de ses citoyens .

Onzième axe : Les ainés

Domaines d'actions : Préserver la qualité de vie des aînés

Douzième axe : Bien-être animal

Domaines d'actions : Veiller au bien-être animal

Treizième axe : Economie locale

Domaines d'actions : Promouvoir une économie locale en circuit court.

Quatorzième axe : Accueil temps libre / jeunesse

Domaines d'actions : Soutenir les accueils et activités proposés aux enfants et jeunes sur le territoire communal.

Ensuite, le premier travail de rédaction a pu commencer, en fonction des objectifs exprimés dans la déclaration de politique générale, les priorités souhaitées par le Collège et les opérations déjà en cours (PCDR).

Le PST sera d'abord voté en Collège, puis le Conseil communal en prendra connaissance. Il sera ensuite rendu public. La délibération du Conseil communal prenant acte du programme stratégique transversal est communiquée au Gouvernement.

Caractéristiques du PST de Meix-devant-Virton

Comme dans les autres Communes de taille réduite (2.850 habitants), l'administration communale de Meix-devant-Virton est de taille fort réduite : une dizaine d'employés, deux bibliothécaires (un temps plein et demi), une dizaine d'ouvriers, huit accueillantes extrascolaires et six à sept auxiliaires professionnelles. Il est donc très difficile d'envisager un PST qui reprennent des dizaines de nouveaux projets ou qui soit le résultat d'un travail d'équipe au sein de services qui fonctionneraient en autonomie. Souvent, ce sont les améliorations dans la manière de fonctionner ou des orientations différentes dans des politiques existantes qui ont été consignées.

Les employés sont nécessairement polyvalents, attachés à plusieurs services, capables de remplacer les collègues au pied levé, et ont souvent déjà plusieurs projets à gérer.

De même, les mandataires, en contact constant avec l'administration, ont l'habitude de collaborer et d'être en prise directe avec les services. Il s'agit évidemment de respecter les rôles de chacun et de

permettre que l'échange d'information entre mandataires et administration apporte la complémentarité et donne également aux employés la possibilité de gagner du temps, si possible mais sans ingérence des mandataires dans les tâches qui ne sont pas les leurs.

Le PST a été un travail dans lequel les mandataires ont été autant impliqués que l'administration. Pourtant, il s'agit bien non pas d'une simple déclaration de politique générale, mais d'une traduction en objectifs précis et mesurables des ambitions politiques. La concertation est donc indispensable et a été un élément moteur de la rédaction, tout autant que de l'avenir du PST, puisqu'il est appelé à évoluer, à suivre les changements au sein de l'administration, les ajustements, les opportunités et les nouvelles initiatives.

Le PST est également la synthèse de différentes politiques existantes. C'est un document évolutif, qui sera amené à suivre les opportunités nouvelles qui apparaitront. C'est un état des lieux prospectif des dossiers en cours dans l'administration, avec quelques projets à long terme, d'autres à moyen terme, mais aussi la somme des dossiers à court terme.

Il est sans doute plus difficile, pour une petite Commune, de se projeter dans un avenir lointain. Les moyens limités font qu'on se trouve toujours dans une situation d'urgence, d'impératifs, d'inattendus, et qu'il est plus difficile de prendre le recul nécessaire.

L'ambition du PST de la Commune de Meix-devant-Virton est d'être un document de travail, pouvant servir d'outil de communication vis-à-vis du public, autant que d'outil de transparence au niveau politique. Il est une première approche de la rigueur qu'une formule comme le PST apporte dans la gouvernance et pourra accompagner le travail de l'administration et des mandataires. Il doit pouvoir servir de base également au travail futur et permettre, lors des prochaines législatures, de savoir où on en est, ce qui a été entrepris, ce qui est en cours... Bref, c'est également une mémoire, un outil de suivi, autant qu'un moyen d'anticiper.

Programme Stratégique Transversal

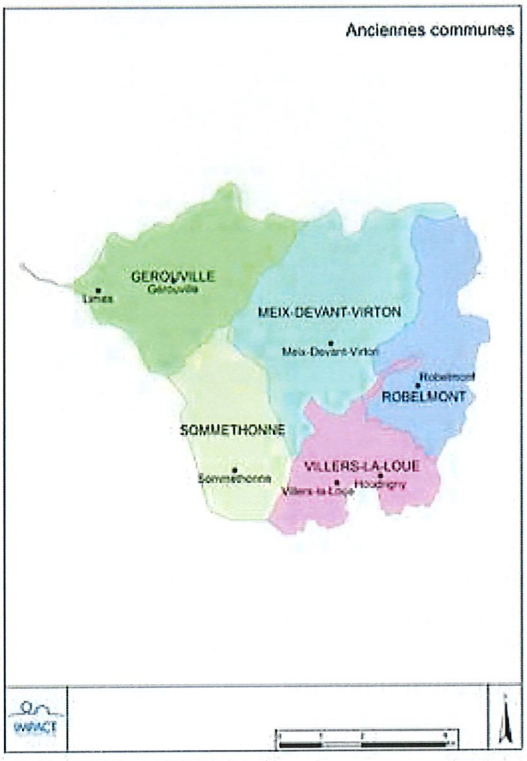


PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MEIX-DEVANT-VIRTON

Présentation de la Commune de Meix-devant-Virton.

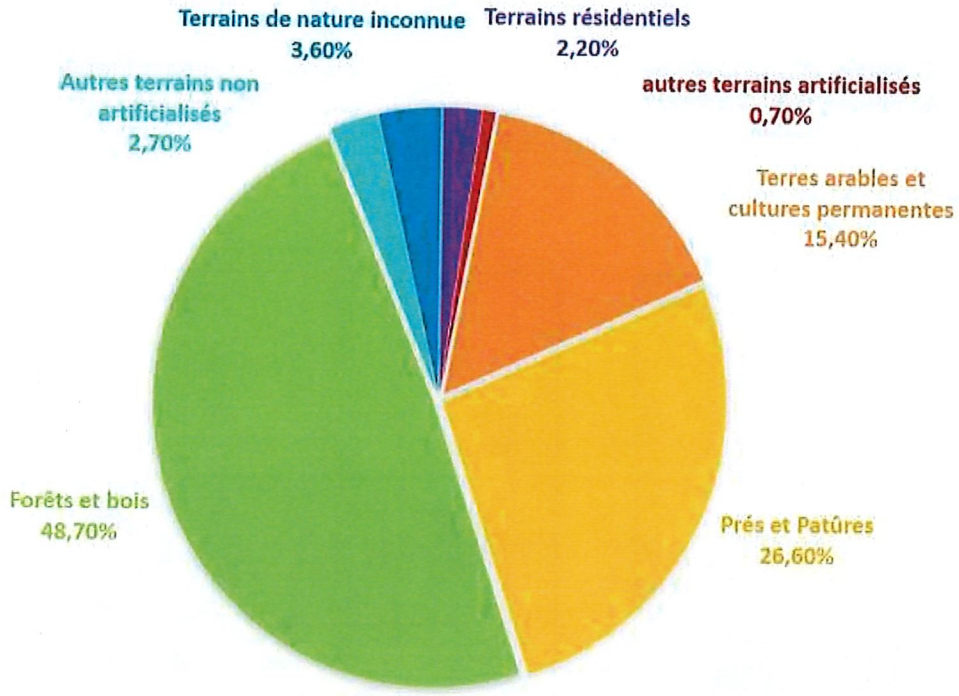
La Commune de Meix-devant-Virton se situe à l'extrême Sud de la province de Luxembourg, au cœur de la région gaumaise. Elle occupe une position frontalière avec la France (à l'Ouest) et est proche du Grand-Duché de Luxembourg. Sa superficie avoisine les 5.500 ha.





Notre Commune est une Commune fortement rurale avec une répartition quasi équivalente entre **espaces forestiers (2.685 ha – 48,7 % du territoire communal)** et **espaces agricoles (2.315 ha – 42,0 % du territoire communal).**

La superficie totale de la forêt communale est de 1.650 ha (61 % de la surface boisée). Les superficies non urbanisées représentent 93,5 % de la Commune. Moins de 3 % du territoire sont urbanisés, les terrains résidentiels couvrant 121 ha (2,2 % de la superficie communale).

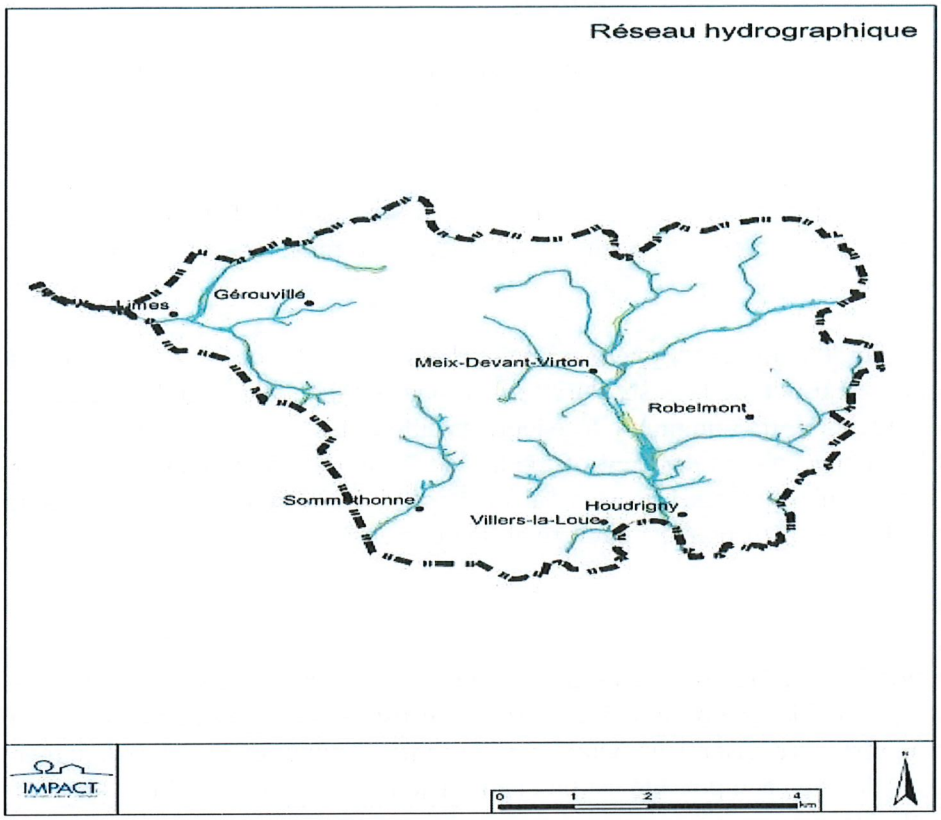


La Commune appartient au bassin hydrographique de la Chiers. Le cours d'eau principal est **la Chevratte** qui s'écoule du Nord au Sud. Elle prend sa source dans la Commune de Tintigny et se jette dans le Ton à hauteur de Dampicourt. Ses principaux affluents lui sont perpendiculaires et possèdent une orientation Ouest-Est.

Sur son tracé au sein de la Commune de Meix-devant-Virton, elle reçoit successivement les eaux du ruisseau de Langlisse (rive droite), du ruisseau de Lanframba (rive gauche), d'un ruisseau non classé à hauteur du lieu-dit « Berchiwé » (rive gauche) et du ruisseau de Launelle (rive droite) et du ruisseau des Aulnettes (rive gauche) à la frontière communale avec Rouvroy.

La partie Nord-Ouest de la Commune est baignée par la Soye qui forme avec le ruisseau de la Planchette, le ruisseau le Courwez, avant de quitter la Commune. Le village de Sommethonne est quant à lui traversé par la Thonne.

Le territoire communal est peu confronté aux phénomènes d'inondation si ce n'est voilà quelques années, le centre du Village de Meix-devant-Virton s'est retrouvé à plusieurs reprises sous eaux. Afin de pallier ce problème, les canalisations du réseau d'égouttage du centre du village ont été modifiées afin d'augmenter leur dimensionnement. Des Zones d'immersion temporaire (« ZIT ») ont été créées à la rue du Pargé et viennent d'être réceptionnées. La combinaison de ces deux éléments devraient éviter tout risque d'inondation dans le futur.


Réseau hydrographique
Gérouville
Meix-devant-Virton
Robelmont
Houdrigny
Villers-la-Loue
IMPACT
0
1
2
4
km
N

Forces

Les éléments qui font la renommée de Meix-devant-Virton sont la forêt (chasse, promenade), la gestion de l'eau, les points de vue, les paysages et son cadre de vie serein.

La forêt

L'ensemble de la forêt est certifiée PEFC. Le Département de la Nature et des Forêts œuvre en étroite collaboration avec les services communaux afin d'aménager et de préserver au mieux les espaces forestiers de notre Commune.

Les revenus de la forêt (production économique du bois/ chasse) constituent les recettes principales de la Commune. Suite à l'épisode de la Peste Porcine Africaine (PPA) le 14 septembre 2018, tout le secteur a été mis à l'arrêt sur notre Commune. A ce jour, les différentes chasses ont toutes repris une activité normale et le renouvellement des contrats de bail se fait à un tarif au moins équivalent voir plus élevé (dû à l'index) qu'à l'époque. De plus, la forêt est un support touristique fondamental (promenade – faune – flore – gastronomie – paysage et point de vue).

La gestion de l'eau

Meix-devant-Virton possède encore son réseau d'eau, ce qui n'est plus le cas dans de nombreuses Communes qui en ont confié la gestion à la SWDE. Des investissements conséquents ont déjà été réalisés. L'eau est une ressource essentielle, vitale pour la santé, l'économie et l'environnement de notre commune. La gestion de l'**eau potable** est un enjeu majeur, particulièrement dans le contexte actuel de changements climatiques et de pressions croissantes sur nos ressources.

Ce Plan Stratégique Transversal (PST) place l'eau potable au cœur de nos préoccupations. Nous nous engageons à garantir un accès durable à une eau de qualité pour tous les habitants, tout en préservant cette ressource précieuse pour les générations futures.

Ce document détaille notre vision et nos actions concrètes pour une gestion intégrée et efficiente du cycle de l'eau. Il aborde les défis liés à la quantité, à la qualité, à la distribution et à la sensibilisation, et propose des solutions innovantes pour y répondre (mises aux normes des captages, (rem)placement d'UV permettant d'avoir une eau répondant aux normes de qualité, analyses toujours plus poussées).

Les paysages

Meix-devant-Virton fait partie des côtes de Lorraine, l'un des 13 ensembles paysagers de Wallonie. Cette région est caractérisée par la présence d'un relief particulier, les Cuestas, formé il y a 200 millions d'années. Celle du Domérien passe au sud de Sommethonne et Villers-la-Loue. Ces Cuestas se composent d'un versant pentu et d'un autre plus doux. La forêt est généralement nichée au sommet et les villages dans la vallée. D'un point de vue géographique, Meix-devant-Virton est rattaché aux « Territoire des vallonnements de revers de côtes » et sa division « Faciès des vallonnements agricoles du Lias ». Cette catégorie se divise encore en deux sous-divisions :

- « Les vallées de la retombée sableuse du Sinémurien »
 - Gérouville et Meix-devant-Virton.
 - Vallées encaissées où se nichent des villages entourés de forêts et de leur finage agricole.

- « Les dépressions du pied de côte du Domérien »
 - Comprend les sections de Villers-la-Loue, Robelmont et Sommethonne.

- Il s'agit de dépressions creusées par les cours d'eau (la Chevratte et la Thonne). Le paysage, relativement serré dans les Communes situées à l'est, s'ouvre progressivement vers l'ouest en de grandes étendues agricoles sur les sommets du nord de Virton vers Sommethonne.

Autres éléments du paysage, les lieux de vie. Les villages lorrains s'organisent en village-rue (à l'exception de Gérouville qui est issu d'une planification), le long d'une route principale en fonction du relief. Les maisons sont généralement en pierre et les murs recouverts à la chaux. Les toits sont couverts en ardoise.

Le paysage méchois se compose de nombreux espaces ouverts (champs et prairies) ainsi qu'une part importante de forêt (48,7%). Nous disposons de 6 points de vue et deux lignes de vue remarquables répertoriés par le SPW, principalement autour de Sommethonne et Gérouville, ainsi qu'à l'est d'Houdrigny.

Le patrimoine

Huit monuments et sites sont classés:

- L'îlot sacré de Gérouville comprenant l'église, le mur de soutènement et l'enceinte du cimetière, la grange aux dîmes, le four et le presbytère.
- Une ferme et deux maisons de Gérouville (La maison des maitres des forges, une maison place de l'église et une ferme Petite rue).
- Les étangs de la Soye.
- Le lavoir de Meix-devant-Virton.
- Une maison, rue de la Colline à Robelmont.
- Une ferme, rue du Centre à Villers-la-Loue.

Nous disposons également de nombreuses autres richesses patrimoniales :

- Les églises, chapelles, calvaires, croix,...
- Les lavoirs, abreuvoirs, bacs, pompes à eau,...
- La scierie Lepage.

De nombreux bâtiments privés de type fermette lorraine, des éléments architecturaux intéressants (linteaux, forgerie, décoration,...)

Le plan communal de développement rural

Le Programme Communal de Développement Rural est venu à échéance en 2024. Certains projets sont encore en cours d'élaboration comme l'espace récréatif à Houdrigny, la maison de village de Robelmont pour laquelle un changement de lieu est envisagé selon le souhait de la population.

Une demande a été introduite auprès de la Ministre compétente afin de pouvoir bénéficier de l'accompagnement de la FRW afin de pouvoir introduire un nouveau PCDR.

Les infrastructures et support touristique

Au niveau de l'hébergement, la Commune compte :

- 11 gîtes et 4 chambres d'hôtes sur la Commune à Sommethonne, Gérouville, Meix-devant-Virton, Limes, Houdrigny et Robelmont,

- Salles de fêtes (salles communales ou privées) : 2 sur le village de Meix-devant-Virton, 1 sur le village de Villers-la-Loue, 1 sur le village de Sommethonne, 1 sur le village de Robelmont, 1 sur le village de Limes et 1 sur le village de Gérouville.

La Commune fait partie de la Maison du tourisme de Gaume regroupant les 9 Communes gaumaises. La Commune a mis en place un Office du Tourisme et engagé un employé mi-temps. Une collaboration étroite s'organise entre ces deux organismes.

Les activités organisées

De nombreuses manifestations et activités culturelles, touristiques et de loisirs sont organisées sur la Commune : marches, allures libres, randonnées et courses cyclistes, cinéma, théâtre, fanfare, carnaval, exposition Meix'Art, fêtes annuelles, jeux de cartes, scrabble, Elles sont renseignées sur le site de la Commune, dans la newsletter éditée mensuellement ainsi que dans le bulletin communal édité trimestriellement depuis cette année.

De nombreuses activités sont également accessibles dans les localités voisines.

La vie associative et culturelle

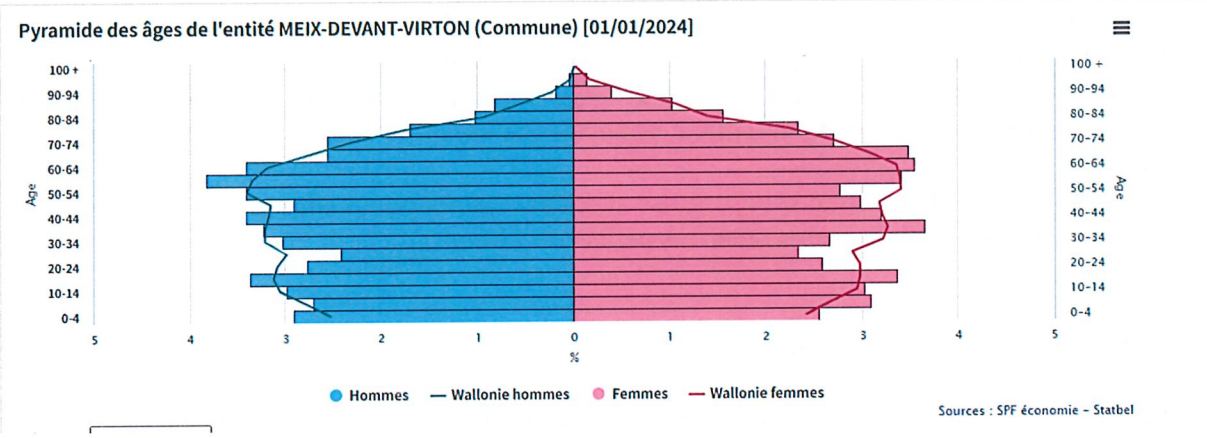
L'associatif est bien présent avec une cinquantaine d'associations : comités des fêtes, sportifs, clubs des jeunes (à ce jour un seul à Gérouville), le Comité carnaval, les harmonies / cercles musicaux, ...

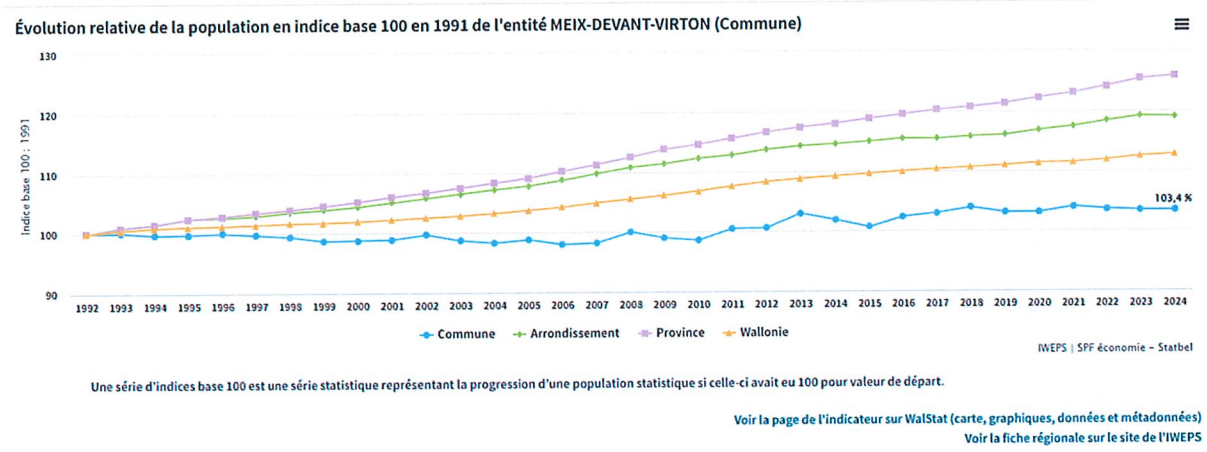
Divers bâtiments communaux sont mis à la disposition des groupements afin de leur permettre de se rencontrer et d'organiser leurs activités.

Faiblesses

La densité de population et la répartition en fonction des tranches d'âge

L'évolution de la population est assez stable depuis 2018 (2.819 habitants en 2024 pour 2.831 en 2018). En 2024, la population est composée de 21,64% de personnes de 0 à 17 ans, de 57,86% de personnes de 18 à 64 ans et de 20,50% de personnes de 65 ans et plus. La faible attractivité démographique de Meix-devant-Virton peut être due à plusieurs facteurs, notamment son éloignement par rapport aux centres plus importants et aux axes de communication majeurs.





Une série d'indices base 100 est une série statistique représentant la progression d'une population statistique si celle-ci avait eu 100 pour valeur de départ.

Voir la page de l'indicateur sur WalStat (carte, graphiques, données et métadonnées)
Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS

Le prix des terrains et le manque de propriété foncière de la Commune

Meix-devant-Virton se caractérise par des prix très élevés des terrains à bâtir dans la micro région. La Commune ne dispose pas de terrain à bâtir. Elle ne peut donc pas mettre à disposition de jeunes des terrains à des prix « abordables ».

La mobilité

Les possibilités de transport en commun sont très réduites.

Depuis 2023, la locomobile remplace l'ancien taxi social. La locomobile est un taxi social mis en place par la SC La locomobile notamment avec le CPAS de Meix-devant-Virton et la Province de Luxembourg à destination des personnes moins mobiles, socialement défavorisée ou âgées de 65 ans.
L'ASBL Autostop Solidaire en Sud-Luxembourg a été créée en novembre 2023 avec pour mission de promouvoir le covoiturage sur de courtes distances à travers un système d'autostop organisé. Ce projet est né à la suite des demandes exprimées par les citoyens lors des consultations citoyennes liées au Plan Communal de Développement Rural.

L'accueil de la petite enfance

Une crèche privée a vu le jour sur le village de Meix-devant-Virton fin de l'année 2023. La Commune apporte son soutien à celle-ci via d'une part un subside pour l'acquisition de mobilier / matériel au moment de l'ouverture et d'autre part un subside de fonctionnement.
Des accueils extrascolaires sont proposées dans chaque implantation scolaire ainsi que des plaines de vacances (1 semaine au congé de détente, 2 semaines aux vacances de printemps et 5 semaines en juillet-août).
Des conventions de collaboration sont conclues avec des organisations externes afin d'étoffer l'offre d'accueil durant les congés scolaires (ASBL Les petits Cornichons).

Les infrastructures et support touristique

L'Office du Tourisme a maintenant emménagé dans ses propres locaux à la Place du Tilleul à Gérouville. Divers projets ont été développés depuis 2013, entre autre les panneaux pour les sites patrimoniaux dans les différents villages, création de circuits touristiques balisés et édition d'une carte de promenade.

Risques / Menaces

Les revenus de la forêt et la vente d'eau sont les principales recettes de la Commune (à côté du fonds des Communes, des taxes et de la recherche de subsides). Aucun parc d'activités économiques ou de PME n'existe. Les possibilités financières d'investissement et de projets communaux sont donc **exclusivement** liées au prix du marché du bois et à la vente de l'eau.

Au niveau de la distribution d'eau, de gros investissements ont été réalisés et devrons continuer d'être faits régulièrement pour se maintenir aux normes et offrir une eau de qualité.

Trois implantations d'enseignement communal sont présentes à Meix-devant-Virton, Sommethonne et Robelmont et deux implantations d'enseignement du réseau libre sont présentes à Gérouville et Villers-la-Loue, comportant des classes primaires et maternelles. La population scolaire des implantations communales est globalement en hausse depuis 2018 (188 élèves au 15/01/2018 contre 210 élèves au 15/01/2025).

Opportunités

Les différents partenariats avec les intercommunales (Idelux-Projets-Publics,), Provinces (Service travaux, Marchés publics, aide juridique, bibliothèque et projet petite enfance....) et associations diverses internes et externes à la Commune doivent être poursuivis.

La ZACC (Zone d'Aménagement communale Concerté) : Une manifestation d'intérêt va être lancée en collaboration avec Idélux-Projets-Publics. Le but est de pouvoir remettre les terrains communaux repris dans le RUE (environ 3ha) afin qu'une société privée puisse mettre en œuvre cette partie.

Des discussions ont lieu avec les Communes de Virton et de Rouvroy pour mettre en place un plan de Mobilité sur la Commune.

L'énergie

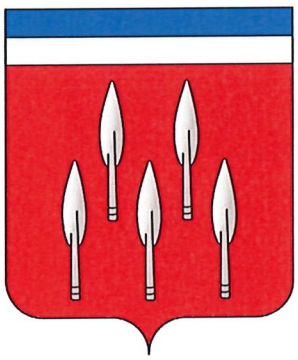
Le thème de l'énergie n'est plus seulement une question de consommation ou de coût, il est devenu un pilier fondamental de notre développement durable, de notre autonomie locale et de la qualité de vie de chacun.

Ce PST est l'opportunité de définir ensemble une vision ambitieuse et pragmatique pour notre territoire. Il s'agira d'explorer les multiples facettes de l'énergie :

- la **réduction de nos consommations** par la mise en place d'une comptabilité énergétique,
- l'**optimisation de nos infrastructures** par la mise en place d'une stratégie immobilière global sur le long terme **(SIGLT),**
- le développement des **énergies renouvelables** – installations de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments publics,
- la sensibilisation de tous aux **bons gestes** (communication URE).

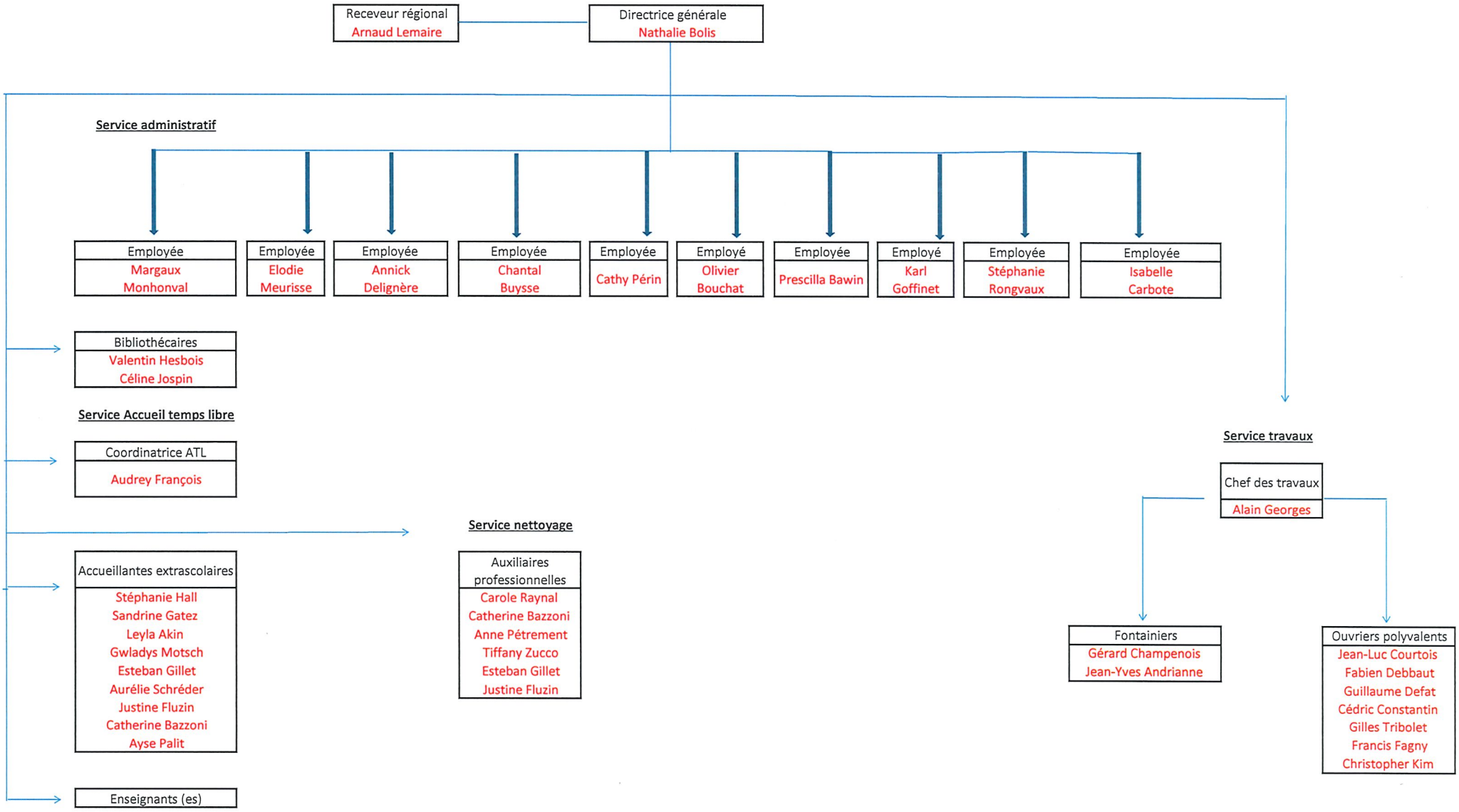
De plus, notre Commune va continuer à respecter ses engagements dans le cadre de la Convention des Maires.
Agir pour l'énergie, c'est agir pour un avenir plus résilient, plus écologique et plus économique pour notre commune.

Programme Stratégique Transversal

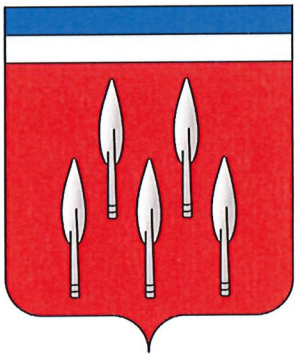


ORGANIGRAMME

Organigramme Commune de Meix-devant-Virton



Programme Stratégique Transversal



DESCRIPTIFS DE FONCTION

Descriptifs de fonction

- **Administratif :**

Nathalie BOLIS – Directrice générale

Le Directeur général est nommé par le Conseil communal. Fonctionnellement situé au sommet de la pyramide communale, il exerce un rôle essentiel : il est, par excellence, l'interlocuteur privilégié de l'autorité politique et de l'administration.

Il prépare l'ordre du jour des séances du Collège et du Conseil et en rédige le procès-verbal. Il contresigne toutes les pièces émanant de l'administration (correspondances, délibérations, etc).

Sur le plan de la gestion administrative, il prépare et structure les projets de décision que prendront le Collège et le Conseil. Il veille également à l'exécution, par les services, des décisions prises par ces organes.

Il est tenu de se conformer aux instructions qui lui sont données soit par le Conseil communal, soit par le Collège, soit par le Bourgmestre, selon leurs attributions respectives.
A côté des missions « classiques », différentes missions et compétences du Directeur général ont fait leur apparition suite au décret de 2013.

Son rôle de chef du personnel est affirmé, voire renforcé. Dans ce cadre:

- Il arrête le projet d'évaluation des agents ;
- Il met sur pied et assure le suivi du système de contrôle interne du fonctionnement des services communaux, il met en œuvre et évalue la politique de gestion des ressources humaines, dirige et coordonne, sous le contrôle du Collège, les services communaux, sauf les exceptions prévues par la loi, il est chef du personnel ;
- Lui, ou son délégué, participe avec voix délibérative au jury d'examen (recrutement/engagement de membres du personnel) ;
- Il acquiert une compétence disciplinaire (sanctions disciplinaires mineures) à l'égard des agents statutaires ;
- Il devient un véritable directeur des services de l'administration, courroie de transmission entre l'autorité politique et les services administratifs. Dans ce cadre, il est chargé de la mise en œuvre du PST. Pour assumer ce nouveau rôle, il pourra s'appuyer sur le Comité de direction, qu'il préside et avec lequel il concertera, avant de se charger de leur rédaction, les avant-projets d'organigramme, de cadre organique et de statuts du personnel.

Arnaud LEMAIRE – Receveur régional

Le Receveur est conseiller financier et budgétaire de la Commune/du CPAS. Il se voit ainsi, notamment, confier les missions:

- d'effectuer les recettes de la Commune ;
- d'acquitter sur mandats les dépenses ordonnancées par l'exécutif ;
- de remettre un avis de légalité écrit préalable et motivé :

- sur tout projet de décision du Conseil communal ou du Collège ayant une incidence financière ou budgétaire supérieure à 30 000 euros HTVA: il s'agit, dans ce cas d'un avis obligatoirement sollicité ;
- sur tout projet de décision du Conseil communal et du Collège communal ayant une incidence financière ou budgétaire égale ou inférieure à 30 000 euros HTVA: dans cette tranche financière, il s'agit d'un avis que peut rendre le Directeur financier, d'initiative;
- en dehors de toute considération de niveau d'incidence financière, l'avis du directeur financier peut toujours être sollicité par l'auteur de l'acte.

Elodie Meurisse

- Enseignement
- Aide à la directrice des écoles communales
- Service interne de prévention et de protection au travail (SIPP) - commun Commune et CPAS
- Gestion du personnel
- Gestion des salaires
- Suivi de l'exécution des décisions du Collège communal et du Conseil communal
- Remplacement de la Directrice générale lorsque celle-ci est absente

Toutes autres tâches en fonction des besoins et dans l'intérêt de la continuité du service public.

Margaux Monhonval

- Guichet EC / population
 Documents population – état civil – cartes d'identité – passeports - légalisation signature – certification conforme de copies de documents – CBVM – pensions ...
- Service état civil
 Naissances (et déclarations de reconnaissance)
 Adoptions
 Primes naissance et vaccinations
 Nationalités
 Changement de nom et de prénom
 Changement de sexe
- Service population
 Permis de conduire
- Etrangers
 Demandes de prise en charge
 Dossiers pour les arrivants
- Enseignement

Toutes autres tâches en fonction des besoins et dans l'intérêt de la continuité du service public.

Chantal Buysse

- Guichet EC / population.
 Documents population – état civil – cartes d'identité – passeports - légalisation signature – certification conforme de copies de documents – CBVM – pensions- déclaration d'inscription entrée, mutations intérieures et sorties vers l'étranger-cohabitations légales ...
- Service état civil
 Mariages et divorces.
 Décès.
 Dons d'organe et euthanasie.
- Service population
 Mutations populations (entrées, sorties, mutations internes, radiations et inscriptions d'office) + suivi du courrier électronique SAPHIR
- Généalogie
- Service cimetières et concessions
- Gestion dernières volontés
- Gestion des salles Collège et Conseil.

Toutes autres tâches en fonction des besoins et dans l'intérêt de la continuité du service public.

Annick Delignere

- Guichet EC / population
 Documents population – état civil – cartes d'identité – passeports - légalisation signature – certification conforme de copies de documents – CBVM – pensions
- Service population
 Suivi des cartes d'identité (rappels, convocations) et passeports
- Service taxes et redevances
 - Etablissement des taxes et redevances, traitement des réclamations et suivi du recouvrement : taxe sur la distribution d'écrits publicitaires non adressés, taxe sur les secondes résidences, taxe sur les immeubles inoccupés, taxe sur les frais d'équipements, taxe sur la collecte des déchets ménagers, redevance sur l'eau, redevance sur les ventes de bois, redevance sur les activités scolaires, redevances relatives à l'accueil extrascolaire (garderies, surveillance et repas des temps de midi, plaines de vacances, mercredis récréatifs),
- Service élections
- Vente de bois aux particuliers

Toutes autres tâches en fonction des besoins et dans l'intérêt de la continuité du service public.

Olivier BOUCHAT

- Travaux (passation des marchés publics, adjudications, attributions, ordres d'exécution, cautionnements, suivis administratifs...)
- Comptabilité extraordinaire
- Gestion des achats extraordinaire
- Aide administrative au Receveur régional
- Gestion du parc informatique de la Commune.
- Gestion du patrimoine
- Devis forestiers

Toutes autres tâches en fonction des besoins et dans l'intérêt de la continuité du service public.

Prescilla BAWIN

- Comptabilité budgétaire ordinaire : Bons de commande, factures, mandats,... Etablissement du budget ordinaire, des modifications budgétaires

- Subsides ordinaires aux groupements

- Fabrique d'Eglise : Préparation délibération approbation compte, budget, modifications budgétaires et courriers divers.

- Aide CCCA : Organisation des excursions des ainés, organisation de l'apéritif dinatoire des ainés (toute-boite et bons de commande).

- Icar

- Autres

Caisse, bancontact.
Courrier sortant
Gestion du bus communal
Gestion administrative des déchets
Assurances

Toutes autres tâches en fonction des besoins et dans l'intérêt de la continuité du service public.

Stéphanie RONGVAUX

- Service urbanisme

- Traitement, gestion administrative et technique des demandes de permis d'urbanisme, de permis d'urbanisation, certificats d'urbanisme n° 1 et 2, et de permis d'environnement : vérification technique et administrative des dossiers, proposition de rapports ou d'avis au Collège ou au Conseil. Connaissance indispensable des logiciels bureautiques
- Traitement des demandes notariales ou d'agences immobilières (renseignements urbanistiques et division parcellaire)
- Gestion création/modification/suppression de voiries

- Gestion du réseau d'eau :

- gestion des résultats des analyses d'eau
- programme de contrôle des eaux de distribution
- Représentation de la commune aux réunions pluricommunales régulières avec Idelux concernant une entraide en matière de gestion de l'eau et des obligations à réaliser en tant que distributeur
- calcul du coût vérité distribution, ...
- suivi et traitement des demandes régulières de transmission d'informations et des évolutions concernant l'eau (analyses, plan comptable, eaux brutes, ...) = obligations en tant que distributeur

- Gestion des différents contrats, convention in house (présentation points conseil, collège, adaptation convention) avec les intervenants de l'eau : Idelux, SPGE, SWDE, ...
- Gestion des demandes de raccordement au réseau de distribution et gestion des Certibeau
- Gestion du réseau d'égouttage (suivi des nouvelles installations Idelux, nouveaux raccordements particuliers, Gieg, ...)

- Gestion du patrimoine privé de la Commune
- Rédaction de convention de mise à disposition de terrains communaux
- Gestion des dossiers de bail emphytéotique notamment avec Ores pour les cabines haute tension
- Traitement et gestion administrative des dossiers immobiliers avec le Comité d'Acquisition (demande estimation, rédaction acte authentique, ...)
- Gestion des demandes d'expertises en matière de revenu cadastral

- Gestion des logements
- Rédaction des arrêtés d'inhabitabilité, d'insalubrité, de surpeuplement, ...
- Rédaction des constats pour les bâtiments en mauvais état et inoccupés et suivi des dossiers judiciaires pour contestation de la taxe

Toutes autres tâches en fonction des besoins et dans l'intérêt de la continuité du service public.

Isabelle CARBOTTE

- Coordination, mise en œuvre, suivi et pilotage du PAEDC
- Rédaction d'un nouveau PAEDC (plan climat) plus concis pour la bonne compréhension des citoyens (obj 2025) sur base d'un nouveau canevas proposé par la province
- Suivi annuel des conso énergie et des certificats PEB pour les bâtiments publics
- Monitoring annuel auprès de la Région et de la Convention des Maires des actions du plan climat
- Suivi des dossiers prime énergie communal
- Renseignements aux citoyens pour les primes régionales et communales
- Suivi des projets annuels biodiversité

Toutes autres tâches en fonction des besoins et dans l'intérêt de la continuité du service public.

Cathy PERIN

- Fonctionnaire PLANU.
- Festivités privées et communales.
- Ouverture et gestion des hébergements touristiques
- Service sécurité incendie / salubrité des salles
- Ouverture et gestion des débits de boissons
- Autres
 - Agriculteurs
 - Forains – ambulants
 - Gestion des salles mises à disposition des groupements (hors MMS) et des écoles
 - Éclairage public

Toutes autres tâches en fonction des besoins et dans l'intérêt de la continuité du service public.

Karl GOFFINET

- Gestion de l'Office du Tourisme et accueil touristique
- Promotion et développement touristique
- Partenariat avec le Centre Culturel de Rossignol
- Site internet, réseaux sociaux, bulletins communaux et newsletter
- Gestion des locations de la MMS

Toutes autres tâches en fonction des besoins et dans l'intérêt de la continuité du service public.

➢ **Service travaux**

Alain GEORGES – Chef des travaux

Le chef des travaux est chargé de l'organisation, la surveillance et de la direction du service technique de la commune. A ce titre il constitue la courroie de transmission entre l'administration et les équipes d'ouvriers (voirie, bâtiments, espaces verts, propretés, gestion du réseau d'eau, forêt, cimetières,...). Il établit les plannings en fonction des tâches et des priorités fixées par sa hiérarchie (Collège Communal et Direction générale), il aide le service marché public à la rédaction des cahiers des charges et il suit au quotidien l'exécution du travail confié au service.

Gérard CHAMPENOIS et Jean-Yves ANDRIANNE – fontainiers

Le fontainier s'occupe du bon fonctionnement et de l'entretien du réseau d'eau potable pour garantir un service fiable aux usagers.

- Maintenance et entretien des réseaux d'eau potable
 - Surveillance et entretien des conduites d'eau potable
 - Recherche et réparation des fuites
 - Réalisation de purges et rinçages du réseau
 - Pose et raccordement de tuyaux, branchements et équipements neufs

- Gestion et contrôle des équipements hydrauliques
 - Vérification et maintenance des pompes, vannes et compteurs d'eau
 - Nettoyage et entretien des réservoirs d'eau
 - Surveillance et réglage de la pression dans le réseau

- Sécurité et qualité de l'eau
 - Vérification régulière de la qualité de l'eau
 - Application des normes sanitaires et réglementaires
 - Gestion des produits de traitement de l'eau

- Maintenance et entretien des infrastructures et bâtiments communaux
 - Petits travaux de plomberie
 - Vérification et entretien des équipements communaux
 - Détection et signalement des dysfonctionnements

- Rebouchage des nids-de-poule, entretien des fossés et trottoirs
- Mise en place et maintenance de la signalisation routière
- Déneigement durant la garde hivernale

- Nettoyage, entretien et rangement du matériel, des équipements, des véhicules du Service fontainerie.

Cédric CONSTANTIN, Jean-Luc COURTOIS, Fabian DEBBAUT, Guillaume DEFAT, Francis FAGNY, Christopher KIM, Gilles TRIBOLET – ouvriers polyvalents

L'ouvrier polyvalent est attaché au Service entretien de la Commune. Il est chargé de l'exécution des tâches qui incombe au Service entretien. Il travaille en plein air par tous les temps et toutes les saisons.

L'ouvrier est chargé, sous la direction du chef du service des travaux, des tâches inhérentes à la fonction d'ouvrier communal :

- Entretien des espaces verts et naturels de la commune
 - Tonte, taille, élagage et arrosage des plantations
 - Entretien des massifs, désherbage manuel ou mécanique (désherbage des cimetières)
 - Ramassage des feuilles et entretien des chemins et espaces publics

- Maintenance et entretien des infrastructures et bâtiments communaux
 - Petits travaux de maçonnerie, menuiserie, peinture et plomberie
 - Vérification et petit entretien des équipements communaux (chauffage, éclairage, ventilation)
 - Détection et signalement des dysfonctionnements

- Voirie et réseaux divers
 - Nettoyage et entretien des voiries communales
 - Rebouchage des nids-de-poule, entretien des fossés et trottoirs
 - Mise en place et maintenance de la signalisation routière
 - Déneigement durant la garde hivernale

- Gestion des infrastructures sportives et des équipements publics
 - Nettoyage et maintenance des équipements (terrain multisports, aires de jeux, etc.)
 - Surveillance et réparation des installations publiques

- Logistique des événements sur le territoire communal
 - Installation et démontage des infrastructures temporaires (barrières NADAR, signalisation, ...)
 - Gestion du matériel et équipements lors des manifestations (poubelles, gobelets réutilisables)

- Nettoyage, entretien et rangement du matériel, des équipements, des véhicules du Service Voirie.

- Exhumations techniques de cercueils et d'urnes : interventions rares /exceptionnelles.

➢ Accueil Temps Libre

Audrey FRANCOIS – coordinatrice ATL et responsable de projets (engagée par l'ASBL PROMEMPLOI et mise à disposition de la Commune).

- Coordination ATL sur le territoire communal (3/4 temps)
- Mettre en place et dynamiser la coordination Accueil Temps libre grâce à une politique cohérente de l'accueil de l'enfant en articulation avec la Commission communale de l'Accueil, et ce, sous l'égide de l'échevin en charge de cette matière dans le cadre de la convention passée entre Promemploi et la Commune.
- Veiller à la qualité de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans en dehors de la structure familiale et des temps scolaires.
- Responsable de projet des accueils proposés par l'Administration communale (1/4 temps)
- Assurer la création et la mise en place d'un projet pédagogique, la gestion de l'équipe éducative ainsi que la gestion administrative et financière des accueils proposés par l'Administration communale aux enfants âgés de 2,5 à 12 ans en dehors des heures scolaires (accueils extrascolaires et des journées de congé pédagogique, temps de midi, plaines communales).

Stéphanie HALL, Sandrine GATEZ, Leyla AKIN, Gwladys Motsch, Ayse PALIT, Justine FLUZIN, Esteban GILLET et Catherine BAZZONI – Accueillantes extrascolaires

- Accueillir les enfants et leurs familles avant et après les heures scolaires (accueil extrascolaire)
- Accueillir les enfants durant le temps de midi, les mercredis après-midi et les congés pédagogiques
- Accueillir les enfants durant les plaines de printemps et d'été
- Gérer le groupe d'enfants en les accompagnant et en organisant la vie collective.
- Prendre en charge les différents soins à prodiguer à l'enfant (hygiène, bien-être, alimentation, ...) et lui apporter sécurité affective et physique
- Etablir et consolider une relation de confiance avec les familles notamment en les écoutant et en les informant sur le déroulement de la journée
- Proposer des activités ludiques et adaptées à l'âge et aux besoins des enfants
- Veiller à ce que le matériel et les jeux soient adaptés à l'âge et aux besoins des enfants, rangés et à ce que les locaux soient propres
- En cas d'accident, assurer les premiers soins et prendre les contacts nécessaires (112, parents, médecin, ...)
- Effectuer les tâches administratives et veiller à leur suivi (inscriptions, réservation des repas, présences et annulations)

➢ **Bibliothèque**

Valentin HESBOIS - bibliothécaire responsable (temps plein)

Le / la bibliothécaire responsable est en charge de la gestion et de l'organisation fonctionnelle du service. Il / elle pilote la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du plan quinquennal de développement de la lecture. Il / elle développe en équipe des actions permettant de moderniser et

de dynamiser les activités du service de la Lecture publique dans une perspective de citoyenneté, de culture, d'épanouissement personnel, d'insertion sociale et d'éducation permanente. Il / elle coordonne et évalue l'ensemble des projets de la bibliothèque en lien avec les partenaires locaux, le Réseau de Lecture publique en Communauté française et les pouvoirs subsidiants. Il / elle gère l'équipe.

Bibliothécaire polyvalent (mi-temps)

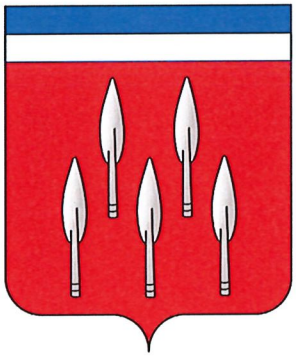
- l'accueil des lecteurs, la gestion des prêts, retours, prolongation de livres, périodiques, jeux et jouets
- la gestion de la boîte mail, la gestion de la page Facebook et du compte Instagram
- Assurer l'équipement des nouveautés (étiquettes, recouvrement), catalogage des nouveaux livres, élaboration des achats de livres, mise en place d'animations, évaluation via les fiches fournies, gestion des périodiques, gestion des lettres de rappels (retard de livres)
- Prendre part à la réalisation et l'évaluation du Plan Quinquennal de développement de la lecture de la bibliothèque communale de Gérouville
- Toutes tâches en lien avec la bibliothèque et qui pourrait être demandé par l'employeur

➢ **Nettoyage**

Anne PETREMENT, Carole RAYNAL, Catherine BAZZONI, Esteban GILLET, Justine FLUZIN, Ayse PALIT et Tiffany ZUCCO – auxiliaires professionnelles

- Nettoyage des bureaux, salles de réunion, lieux de passages, sanitaires
- Nettoyage des locaux/classes, salle gymnastique, lieux de passages, sanitaires
- Nettoyage de l'atelier communal
- Entretien de la cuisine, du réfectoire
- Vidanges des poubelles

Programme Stratégique Transversal



VOLET INTERNE

PST 2024 – 2030 : Axe Communication

Objectif stratégique :

Construire une communication moderne et efficiente avec les citoyens.

Objectif opérationnel :

Améliorer la communication et l'information vers les citoyens.

Mandataire responsable : Patricia RICHARD
Responsable administratif : Karl GOFFINET / Nathalie BOLIS
Budget : sur fonds propres

Actions clés :

1. Augmenter la parution du bulletin communal (un par trimestre, soit quatre par an). Avec le complément de la newsletter.
2. Réviser la structure du bulletin communal, nouveau visuel.
3. Remettre à jour complètement le site internet de la commune ainsi que la page Facebook afin de relayer tous les renseignements et toutes les informations nécessaires à nos citoyens.
4. Donner des informations claires sur les travaux en cours et à venir, elles doivent expliquer la finalité du projet, la durée estimée, le coût, les autorités responsables et des illustrations.

Objectif opérationnel :

Placer les citoyens au cœur des actions communales

Mandataire responsable : Patricia RICHARD
Responsable administratif : Services communaux divers
Budget : sur fonds propres

Actions clés :

1. Développer une gouvernance ou le citoyens est au cœur des décisions politiques afin de renforcer la démocratie.
2. Appliquer les différents principes d'une bonne gouvernances → comportement éthique des élu.es et de l'administration, la durabilité et l'orientation à long terme ainsi que la gestion financière saine.
3. Consulter la population lors de rencontres où l'écoute et l'entente seront les maîtres mots, car se sont deux conditions pour avancer dans la même direction. Pour une commune où il fait bon vivre !
4. Continuer d'informer les citoyens des décisions qui les concernent.
5. Communiquer les décisions du conseil communal via le site de la commune.
6. Donner la priorité à une réponse rapide aux demandes des citoyen.nes.
7. Proposer un moment d'accueil annuel convivial et original pour permettre aux nouveaux habitants de découvrir les services proposés par la Commune. Informer, sensibiliser et intégrer les nouveaux habitants en ayant des contacts plus fréquents avec eux. Fournir des informations sur les commerces, les services, les produits locaux, les artisans, les activités, la dynamique associative, l'environnement dans lequel ils vivent, les richesses patrimoniales, paysagères et naturelles, etc..

PST 2024 – 2030 : Axe Personnel

Objectif stratégique :

Assurer le développement organisationnel de l'institution, le bien-être du personnel et le développement des compétences et capacités en lien avec les besoins de l'institution et les évolutions administratives et techniques.

Objectif opérationnel :

Placer les employés de l'Administration dans des conditions optimales pour travailler.

Mandataire responsable : Patricia RICHARD
Responsable administratif : Nathalie BOLIS / Elodie MEURISSE
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Réaliser une étude des risques psychosociaux.
2. Revoir les statuts et le règlement de travail de l'ensemble du personnel.
3. Assurer la formation continuée des agents communaux (indicateurs : former les agents quand une nouvelle législation l'impose, avoir toujours une personne à niveau par thématique, deux quand c'est possible).
4. Mise en conformité RGPD par l'intervention d'un consultant externe.

PST 2024 - 2030 : Axe enseignement

Objectif stratégique :

Évolution et amélioration dans le domaine de l'enseignement.

Objectif opérationnel :

Maintenir un matériel pédagogique conforme et adapté.

Mandataire responsable : Julie ANTOINE
Budget : Fonds propres

Action clé :

1. Veiller à la conformité du matériel et à son adaptation aux besoins des enfants et du personnel enseignant.

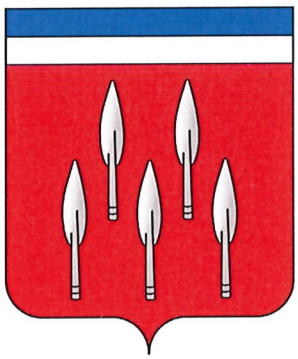
Objectif opérationnel :

Développer l'éducation à la citoyenneté et à l'environnement.

Action clé :

1. Par le biais de classes citoyennes et de la participation à des projets communaux (composts collectifs, visites pédagogiques, activités culturelles, etc.).

Programme Stratégique Transversal



SYNERGIES COMMUNE / CPAS

Synergie Commune / CPAS

Continuer à renforcer les synergies avec le CPAS.

- Une importance toute particulière a toujours été portée sur les synergies avec le CPAS. A ce jour, celles-ci se concrétisent, comme suit :

Marchés en commun :

La Commune s'occupe de la passation des marchés publics suivants pour le compte de la Commune et du CPAS :

- L'achat de papier via un marché de la Province.
- L'achat de mazout pour les locaux.
- L'entretien des chaudières pour l'ensemble des bâtiments gérés par la Commune et par le CPAS.
- La fourniture d'électricité via un marché de la Province.
- Le nettoyage des vitres des bâtiments administratifs par une entreprise externe.
- Les envois postaux via un marché de la Province.
- Les entretiens des extincteurs via un marché de la Province.

Informations à la population :

- Site internet commun.
- Encart disponible dans le bulletin communal.

Matériel utilisé en commun :

- L'ensemble du matériel informatique est géré par la Commune, soit en direct, soit via le prestataire informatique Orbid (ex-Upfront).
- Les sauvegardes informatiques (back up dans les bureaux du CPAS).
- L'affranchisseuse communale est utilisée par le CPAS, les frais étant refacturés par la suite.

Partage de locaux :

Mise à la disposition du CPAS par la Commune :

- de locaux pour le service administratif ainsi qu'une salle de réunion,
- de l'ancien presbytère de Meix pour la laverie et la Centrale de repassage, ainsi que pour un logement d'urgence,
- de logement (logement social, d'urgence,...),
- d'une réserve de stockage pour les denrées alimentaire FEAD.

En matière de personnel :

- Mise à disposition du personnel communal pour l'entretien de la des locaux du CPAS.

- Mise à disposition d'un employé communal pour l'aide à la Communication (page Facebook).
- Collaboration dans la mise en œuvre du RGPD (règlement général de la protection des données). Partage de la documentation relative aux marchés à réaliser.
- Mise à disposition du CPAS de la Conseillère en prévention sécurité communale dans le cadre du SIPP commun.
- Mise à disposition du CPAS de l'informaticien de la Commune.
- Mise à disposition du CPAS du personnel ouvrier de la Commune.
- Participation au projet Territoire zéro chômeur de longue durée : projet porté par le CPAS, le DG du CPAS est un représentant au Comité de pilotage.
- Désignation par le CPAS d'une personne de confiance Commune.

➢ Synergies à développer dans le futur :

- Une analyse des risques psychosociaux sera réalisée de manière conjointe pour la Commune et le CPAS.

- Mise à jour des statuts et du règlement de travail : ce point devait être réalisé précédemment mais vu le Décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de simplifier le fonctionnement et l'organisation des organes communaux et provinciaux qui était en cours d'élaboration par le Parlement wallon, les syndicats avaient déconseiller à la Directrice générale d'attaquer ce travail avant l'adoption de celui-ci (promulgué le 28/03/2024 – publié le 18/06/2024). Bien que des modifications soient encore prévues dans les prochains mois, il est prévu une mise à jour de ceux-ci si possible fin 2025 – courant 2026

Programme Stratégique Transversal



VOLET EXTERNE

PST 2024 – 2030 : Axe travaux

Objectif Stratégique 1 :

Maintenir et améliorer le réseau de voirie communale pour assurer la sécurité, le confort et la continuité des déplacements.

Objectif Opérationnel :

Assurer un entretien régulier et adapté du réseau de voirie communale (routes principales, chemins vicinaux, voies intérieures ainsi que des voiries agricoles), afin de garantir la sécurité des usagers, prolonger la durée de vie des infrastructures et améliorer le cadre de vie dans les villages.

Mandataire responsable : Patricia RICHARD / Pascal FRANCOIS
Responsable administratif : Olivier BOUCHAT
Budget : Subsides et fonds propres

Actions clés :

1. Entretenir de manière préventive le réseau routier par enduisage. Route Sommethonne – Gérouville et Meix-devant-Virton – Sommethonne.
2. Rénover en profondeur les voiries intérieures des villages en fonction de leur état.
3. Maintenir en bon état les trottoirs le long des voiries communales pour garantir la sécurité des piétons et la qualité de l'espace public.
4. Remettre en état et assurer l'entretien régulier des chemins agricoles, ainsi que plusieurs autres chemins. Ceci afin de garantir leur accessibilité, leur pérennité et leur bon usage pour les activités agricoles et forestières.

Objectif Opérationnel :

Renforcer la sécurité et la mobilité piétonne en créant des trottoirs accessibles et sécurisés.

Mandataire responsable : Patricia RICHARD / Pascal FRANCOIS
Responsable administratif : Olivier BOUCHAT
Budget : Subsides et fonds propres

Action clé :

1. Créer des trottoirs et autres infrastructures de mobilité suite à la mise en place d'un PCDM.

Objectif Stratégique 2 :

Renforcer l'attractivité et la qualité de vie dans les cœurs des villages par une rénovation harmonieuse de l'espace public et une préservation de notre patrimoine, favorisant le lien social et le cadre de vie.

Objectif Opérationnel :

Rénover les places de village pour en faire des espaces de rencontre, de détente et de sociabilité, accessibles à tous les habitants.

Mandataire responsable : Patricia RICHARD / Pascal FRANCOIS
Responsable administratif : Olivier BOUCHAT
Budget : Subsides et fonds propres

Actions clés :

1. Aménager les places publiques de Gérouville, Meix et Houdrigny en espaces publics fonctionnels et attractifs en intégrant du mobilier urbain, de la végétalisation tout en valorisant le patrimoine et en respectant la transition écologique.
2. Entretenir et restaurer les fontaines publiques du territoire afin de préserver le patrimoine local et améliorer le cadre de vie, avec une action spécifique portant sur l'acquisition et la rénovation de la fontaine d'Houdrigny et le rafraichissement du lavoir de Meix.

Objectif Stratégique 3 :

Améliorer durablement la qualité, la sécurité et la fonctionnalité des bâtiments publics communaux (écoles et locaux associatifs) par un programme de rénovation et d'entretien adapté aux besoins éducatifs, sociaux et citoyens du territoire.

Objectif Opérationnel :

Améliorer l'accessibilité, l'équipement et la fonctionnalité des bâtiments utilisés par les associations/groupements afin de soutenir durablement l'action citoyenne et associative.

Mandataire responsable : Patricia RICHARD / Pascal FRANCOIS
Responsable administratif : Olivier BOUCHAT
Budget : Subsides et fonds propres

Actions clés :

1. Rénover la salle de village « Vieille Cure » de Robelmont et le Cercle St-Maurice à Sommethonne pour améliorer leur confort, leur sécurité et leur attractivité. Entretien régulier du patrimoine communal.
2. Réfection de la cour de l'ancienne école de Villers-la-Loue, aujourd'hui utilisée par les scouts et le comité des fêtes « Houber'Vill », pour garantir un espace sécurisé, fonctionnel et adapté aux activités collectives en plein air.

Objectif Opérationnel :

Réaliser les travaux de rénovation et assurer l'entretien des écoles communales afin de garantir un cadre d'apprentissage sécurisé, accessible et confortable. Pour assurer des conditions optimales d'accueil des élèves et du personnel.

Mandataire responsable : Patricia RICHARD / Pascal FRANCOIS
Responsable administratif : Olivier BOUCHAT
Budget : Subsides et fonds propres

Action clé :

1. Réaliser des travaux de rénovation et de mise aux normes dans les écoles communales afin d'assurer la sécurité et garantir la conformité réglementaire des bâtiments scolaires. Cette action comprend notamment la réfection de la cour de l'école maternelle de Meix, aujourd'hui en état de dégradation avancée, afin de préserver la sécurité des déplacements, le confort d'usage et l'image de l'établissement.

PST 2024 – 2030 : Axe Biodiversité – Environnement – Forêt

Objectif stratégique 1 :

Placer le développement de la biodiversité au cœur de nos actions

Objectif opérationnel :

Accentuer les projets de protection et de sauvegarde de la biodiversité et continuer à restaurer les écosystèmes.

Mandataire responsable : Patricia RICHARD
Responsable administratif : Isabelle CARBOTTE / Nathalie BOLIS / Cathy PERIN / Service travaux
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Poursuivre la lutte contre les espèces invasives (EEE).

2. Poursuivre notre collaboration avec la DNF, PNdG, Natagora, Natagriwal, Contrat-Rivière, ou toute initiative privée ou associative.

3. Créer et développer des îlots de biodiversité sur des terrains communaux en partenariat avec le PNdG. Et assurer une sensibilisation des citoyens à la reproduction de ces aménagements dans les jardins privés.

4. Poursuivre une exploitation forestière raisonnée, respectueuse de l'environnement et du paysage rural, en parfaite collaboration avec le DNF.

5. Poursuivre la valorisation durable de notre patrimoine forestier, en veillant à la préservation de la biodiversité et des usages multiples de la forêts. C'est-à-dire la fonction écologique (protection des sols, régulation de l'eau, ...), la fonction économique (exploitation du bois, valorisations des produits forestiers non ligneux : champignons, gibier,...), la fonction sociale et récréative (promenades, VTT, chasse,..), la fonction paysagère et culturelle (patrimoine naturel local, attrait touristique).

6. Assurer le maintien de la certification PEFC, en appliquant les principes d'une gestion responsable et concertée.

7. Accompagner l'activité cynégétique sur le territoire communal afin d'en assurer une pratique durable, respectueuse de la biodiversité et compatible avec les autres usagers de la forêt. En concertation avec les chasseurs et le DNF dans un but de préservation des équilibres et de cohabitation harmonieuse entre activités cynégétiques, récréatives et environnementales.

8. Poursuivre l'action de sauvetage des animaux sauvages dans les parcelles de fauche de nos agriculteurs. Via l'ASBL « Sauvons Bambi » en collaboration avec les agriculteurs et chasseurs de la commune.

9. Réaliser une enquête auprès des agriculteurs de la commune afin d'identifier leurs besoins, valoriser leur travail et mieux comprendre les enjeux liés à l'agriculture locale. A travers cette

démarche, la commune souhaite renforcer son soutien au monde agricole, acteur clé du territoire. A la fois pour son rôle économique, paysager et écologique. Les milieux agricoles abritent en effet une biodiversité précieuse qu'il convient de préserver. Ce qui nous permettra de promouvoir l'agriculture local et durable, de sensibiliser la population à l'importance des circuits courts et de la production locale, soutenir les initiatives portées par les agriculteurs, les coopératives et les producteurs, encourager une consommation locale et responsable.

PST 2024 – 2030 : Axe propreté

Objectif stratégique 1 :

Renforcer la propreté dans nos villages, nos forêts, nos prairies ...

La propreté publique, c'est quoi ?

Par définition, le cadre de vie est l'endroit où nous vivons, où nous travaillons, où nos enfants vont à l'école, où nous faisons nos courses... La propreté publique est indispensable à la conservation d'un cadre de vie durable et agréable, mais est aussi essentielle au respect de l'environnement, de l'hygiène ou encore à l'attractivité d'un lieu.

La propreté publique est l'une des préoccupations majeures des citoyens. L'espace public, où se déroule une grande partie de notre vie sociale, appartient à chacun d'entre nous. A ce titre, il mérite autant d'attention que celle que nous accordons à l'entretien de notre maison ou de notre jardin.

La propreté publique s'inscrit dans une démarche qui prend en compte des considérations financières (la maintien de la propreté a un coût), psychosociales et communicationnelles

Objectif opérationnel :

Améliorer la propreté publique, sensibiliser les citoyens et verbaliser les incivilités

Mandataire responsable : Patricia RICHARD
Responsable administratif : Isabelle CARBOTTE
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Dynamiser les opérations Bewapp.

2. Sensibiliser les concitoyens à la contribution du maintien de la propreté publique → plantations, tondre sa pelouse, entretenir ses trottoirs, ses accotements, nettoyer son filets d'eau, aider à rendre son quartier propre en ramassant les déchets, les déjections de son animal lors des promenades, en signalant les incivilités, etc.

3. Renforcer la sensibilisation des plus jeunes par des actions diverses concernant l'incivilité et la propreté via les écoles grâce à des animations sur ces thématiques.

4. Mise en place de l'application Bewapp « fixmystreet » afin de centraliser et géolocalisation des incivilités.

5. Améliorer la collaboration avec l'agent de quartier afin de verbaliser rapidement si non-respect au règlement communal pour délinquance environnementale. Faire respecter le Règlement de police général concernant la propreté et la salubrité publique et faire un rappel régulier via le bulletin communal et la newsletter.

6. Mener une réflexion sur la possibilité de la mise en place d'un plan communal de propreté répondant aux différents besoins de la commune de Meix-devant-Virton. Celui-ci serait

élaboré dans un premier temps en interne afin de limiter les coûts. Mise en place de poubelles de tri aux endroits clés dans chaque village.

7. Sensibiliser aux « écogestes » pour changer les habitudes et réduire nos déchets. Poursuive notre collaboration avec Idélux Environnement qui propose régulièrement des actions de communication et de sensibilisation.

8. Promouvoir le travail de nos ouvriers communaux en matière de propreté publique afin de valoriser leur travail aux yeux de la population et de faire reconnaitre leur contribution essentielle dans notre commune où il fait bon vivre. En mettant en avant leurs actions via les différents canaux de communication.

PST 2024 – 2030 : Axe mobilité

Objectif stratégique 1 :

Une commune au service d'une mobilité plus sûre.

Objectif opérationnel :

Renforcer la sécurité et la mobilité au sein de notre commune et qu'elle soit équitable pour tous, y compris les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Mandataire responsable : Patricia RICHARD
Responsable administratif : Olivier BOUCHAT / Isabelle CARBOTTE
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Poursuivre la rénovation des différentes voiries communale et l'aménagement de trottoirs, des aménagements sécuritaires le long des routes communales et régionales, des aménagements de parkings à vélo/trottinettes aux abords des écoles.

2. Poursuivre les négociations avec le SPW Mobilité pour améliorer notre réseau routier.

3. Entamer une collaboration avec les Communes de Rouvroy et de Virton via Idélux Projets Publics afin de réaliser une étude relative à mobilité douce supra communale.

4. Réaliser une étude de faisabilité et installation de radars préventifs.

5. Intégrer systématiquement la dimension « personnes à mobilité réduite » dans toutes les politiques de mobilité, afin de garantir l'accessibilité universelle et l'inclusion de tous les usagers dans l'espace public. Que chaque projet ou aménagement tienne compte des besoins spécifiques des PMR dès sa conception.

6. Poursuivre notre collaboration avec le Rézopouce.

7. Solliciter le MET pour la création et la sécurisation de passages pour piétons manquant dans certains villages.

PST : Axe eau

Objectif stratégique 1 :

Maîtrise et conservation de la gestion de nos ressources naturelles en eau, prévention et entretien de notre réseau.

Objectif opérationnel :

Garantir une eau de qualité à nos citoyens.

Mandataire responsable : Patricia RICHARD
Responsable administratif : Stéphanie RONGVAUX
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Mettre en place un plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE). Afin de protéger nos différents captages et éviter toutes sortes d'intrusions → bactériennes, animales, humaines.
2. Créer une signalétique dans nos différents captages pour que les bonnes actions soient posées rapidement au bon moment.
3. Suivre rigoureusement les analyses imposées par la région Wallonne.
4. Remettre à jour tous les trois ans le plan interne d'urgence et d'intervention.
5. Former et recycler en continu nos fontainiers.

Objectif opérationnel :

Maîtrise et prévention de cette précieuse ressource naturelle qu'est « notre eau ».

Mandataire responsable : Patricia RICHARD
Responsable administratif : Stéphanie RONGVAUX
Budget : sur fonds propres

Actions clés :

1. Mettre en ligne le réseau d'eau.
2. Vectorisation du cadastre de l'eau, pour nous permettre d'améliorer l'efficacité et la précision de l'intervention de nos fontainiers en cas de fuite ou autre sur notre réseau.
3. Mettre en arrêt temporaire le captage de la « Perrière » car il présente plus d'analyses non conformes que les autres et un plus petit débit.
4. Mettre en place de nouveaux UV et remplacer ceux qui deviennent obsolètes.
5. Poursuivre l'entretien préventif et curatif du réseau d'eau potable existant. Continuer les interventions déjà menées pour assurer un fonctionnement optimal durable du réseau d'eau en combinant actions préventives (contrôles, curages, modernisation ponctuelle) et curatives (réparations, remplacement d'équipements défectueux).
6. Changer le surpresseur à la rue de Rossart.
7. Poser un système de purification d'eau aux réservoirs de la Trembloie et renforcer l'hydrophore.

Objectif opérationnel :

Rénover le réseau d'égouttage.

Actions clés :

1. Maintenir le partenariat avec IDELUX Eau pour poursuivre l'endoscopie et l'entretien annuel du réseau d'égouttage.
2. Mener à bien le projet pilote avec IDELUX pour la gestion intégrée des égouts, permettant un curage de ceux-ci d'une manière plus préventive et proactive.

PST 2024 – 2030 : Axe tourisme, patrimoine et fleurissement

Objectif stratégique 1 :

Embellir nos villages et rendre notre commune attractive en développant un éco-tourisme de qualité.

Objectif opérationnel :

Poursuivre la mise en valeur de notre patrimoine bâti et non-bâti pour sa préservation et en vue d'un meilleur attrait touristique.

Mandataire responsable : Michaël WEKHUIZEN
Responsable administratif : Karl GOFFINET / Valentin HESBOIS
Budget : Subsides et fonds propres

Actions clés :

1. Créer des circuits de promenades balisées, éditer notre 1ère carte de promenades et installer des points de départ matérialisés au centre de nos différents villages.
2. Faire vivre ces nouveaux circuits de promenades par l'organisation d'événements (balades à thèmes,...).
3. Traduire (anglais/ néerlandais) les 28 panneaux didactiques déjà posés.
4. En application au nouveau code wallon du tourisme d'application dès le 1er juillet 2025, faire certifier notre office du tourisme et adapter ses missions (promotion touristique, digitale et animation).
5. Créer des brochures thématiques (lieux-dits, monuments intéressants, patrimoine lié à l'eau, sites classés, arbres et haies remarquables, réserves naturelles,...).

Objectif opérationnel :

Soutenir les initiatives privées et/ou associatives de fleurissement et d'embellissement des villages.

Mandataire responsable : Michaël WEKHUIZEN
Responsable administratif : Service finances
Budget : Subsides et fonds propres

Actions clés :

1. Poursuivre le fleurissement de nos villages par la pose de différents bacs
2. Apporter un soutien financier aux privées / au cercle horticole (via le budget participatif ou une prime à l'embellissement).

PST 2024 – 2030 : Axe Sport

Objectif stratégique 1 :

Favoriser le sport pour tous dans des installations de qualité.

Objectif opérationnel :

Prendre de nouvelles initiatives pour inciter à la pratique du sport.

Mandataire responsable : Michaël WEKHUIZEN
Responsable administratif : Karl GOFFINET
Budget : Subsides et fonds propres

Actions clés :

1. Organiser des activités intergénérationnelles.
2. Développer des partenariats avec des communes voisines, avec l'ADEPS, avec le service des sports de la Province pour la mise en place d'activités.
3. Créer un parcours trail permanent entre Gérouville et Montmédy (Petit Projet Interreg).
4. Promouvoir la mobilité douce.

Objectif opérationnel :

Maintenir et développer des installations de qualité.

Mandataire responsable : Michaël WEKHUIZEN
Responsable administratif : Service travaux
Budget : fonds propres

Action clé :

1. Continuer à mettre des infrastructures à disposition de nos associations sportives.
2. Veiller au maintien de la qualité des installations sportives de la Commune, tout en veillant à couvrir un maximum d'activités et à respecter les indispensables équilibres budgétaires.

PST 2024 – 2030 : Axe Culture

Objectif stratégique 1 :

Soutenir la vie culturelle et ses acteurs de terrain. Développer de nouvelles initiatives culturelles.

Objectif opérationnel :

Dynamiser tous les réseaux et circuits.

Mandataire responsable : Michaël WEKHUIZEN
Responsable administratif : Karl GOFFINET
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Multiplier les activités culturelles de la Commune, notamment en mettant à disposition des acteurs culturels, du matériel (tables, bancs...) et donc jouer un rôle de « facilitateur » pour toutes les initiatives culturelles.
2. Maintenir le marché de Noël et créer un marché artisanal et/ou une balade culturelle avec des représentants qui présenteraient leur métier, leur passion.
3. Maintenir le partenariat avec le CCRT.
4. Promouvoir nos musiciens et groupes musicaux ; organisation de concerts en partenariat avec des associations locales, coordonner la fête de la musique à l'échelle communale en coordination avec le CCRT.
5. Rappeler les aides diverses : matériel du SDAC, photocopies en commune, aide financière pour un vernissage, pour l'anniversaire de l'association,...

PST 2024 – 2025 : Axe énergie et climat

Objectif stratégique 1 :

Placer le développement durable au cœur de nos actions dans lesquelles sont intégrés nos enjeux environnementaux, climatiques et énergétiques.

Objectif opérationnel :

Poursuivre notre engagement dans la convention des Maires afin de réduire notre empreinte énergétique.

Mandataire responsable : Michaël WEKHUIZEN
Responsable administratif : Isabelle CARBOTE
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Réaliser une évaluation de la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques et présenter à la population les résultats afin de conscientiser les citoyens aux actions qu'ils peuvent entreprendre.
2. Réécrire notre PAEDC afin de le rendre plus compréhensible.
3. Prendre part à la programmation triennale « Climat 1 » afin de répondre au Décret « Neutralité Carbone ».
4. Mettre en œuvre la programmation triennale « Climat 2 » afin de répondre au Décret « Neutralité Carbone ».

Objectif opérationnel :

Permettre au citoyen de réduire durablement ses consommations énergétiques

Mandataire responsable : Michaël WEKHUIZEN
Responsable administratif : Isabelle CARBOTE
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Maintenir les primes communales pour les travaux de rénovation énergétique des bâtiments résidentiels.
2. Maintenir la prime achat vélo électrique.
3. Mettre à disposition de la RW d'emplacements pour l'installation de points de recharge électrique (= électromobilité).
4. Promouvoir l'installation de solaire thermique et photovoltaïque (privé, agriculteurs, entreprises,...).

Objectif opérationnel :

Sensibiliser et communiquer à destinations des écoles, associations et citoyens.

Mandataire responsable : Michaël WEKHUIZEN
Responsable administratif : Isabelle CARBOTE / Karl GOFFINET
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Coordonner des visites de réalisations exemplaires.
2. Organiser une exposition thématique « Climat ».
3. Promouvoir le label Clé verte à destination de nos gîtes.
4. Organiser des rencontres entre les citoyens et le Guichet de l'Energie pour promouvoir l'importance de l'amélioration énergétique de son habitat.
5. Proposer des conférences en lien aux enjeux climatiques.

Objectif opérationnel :

Placer les citoyens au cœur des actions communales.

Mandataire responsable : Michaël WEKHUIZEN
Responsable administratif : Isabelle CARBOTE / Nathalie BOLIS
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Lancer un appel à candidature pour redynamiser le Comité de Pilotage Pollec.
2. Ajouter une thématique au règlement de budget participatif favorisant la transition énergétique.

PST 2024-2030 : Axe santé

Objectif stratégique 1 :

Etre une Commune attentive à la Santé (mentale et physique) de sa population.

Objectif opérationnel :

Promouvoir la santé publique en répondant aux besoins de la population.

Mandataire responsable : Catheline HAYERTZ
Responsable administratif : Nathalie BOLIS
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Prévention et dépistage : organiser des séances d'information pour les problématiques de santé majeures (HIV, MST, hypertension artérielle, diabète, etc.).
2. Analyse des besoins : identifier les besoins réels de la population en matière de santé publique, en impliquant les acteurs locaux et les citoyens.
3. Soutien à la population vieillissante : collaborer avec le Conseil Consultatif Communal des Aînés (C.C.C.A.) pour cerner les besoins spécifiques des personnes âgées.
4. Promotion de la prévention : encourager et soutenir les initiatives préventives menées par les associations locales, les établissements scolaires, et d'autres acteurs de la commune.
5. Partenariat avec Viasano : travailler en synergie avec l'asbl Viasano pour des actions concrètes visant une meilleure santé publique.
6. Formation aux premiers secours : organiser des sessions de formation et d'information sur les gestes de premiers secours et l'utilisation des défibrillateurs disponibles dans la commune.

Objectifs stratégique 2 :

Etre une commune attentive au bien-être et à l'épanouissement de ses citoyens.

Objectifs opérationnel :

Promouvoir et soutenir toutes les initiatives contribuant au bien-être et à l'épanouissement personnel et collectif.

Mandataire responsable : Catheline HAYERTZ
Responsable administratif : Nathalie BOLIS
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Maintien des services essentiels : poursuivre les services existants sur le territoire pour améliorer la qualité de vie des citoyens au quotidien (accueil extrascolaire, plaines de vacances, etc.).

2. Promotion des services communaux et des activités sur le territoire communal :

 - Faire connaître et valoriser les services disponibles sur la commune pour garantir leur accessibilité à tous.
 - Apporter un soutien logistique et matériel (mise à disposition de salles, équipements, aides techniques) pour faciliter l'organisation d'événements culturels, récréatifs ou sportifs.

3. Amélioration de la communication : renforcer la communication autour des activités proposées sur la commune, des services disponibles, et des modalités d'accès, afin de mieux informer les citoyens.

PST 2024 - 2030 : Axe des ainés

Objectif stratégique :

Préserver la qualité de vie des aînés.

Objectif opérationnel :

Organisation d'activités intergénérationnelles.

Mandataire responsable : Julie ANTOINE / Catheline HAYERTZ (CCCA)
Responsable administratif : Prescillia BAWIN (CCCA)
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Mener une enquête auprès des aînés (via le CCCA) et des groupes de jeunesse pour identifier les attentes en matière d'activités communes.
2. Créer des binômes intergénérationnels (élèves-aînés) pour favoriser la transmission des savoirs et lutter contre l'isolement.

Objectif opérationnel :

1. Maintenir le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA).

PST 2024 - 2030 : Axe bien-être animal

Objectif stratégique :

Veiller au bien-être animal.

Objectif opérationnel :

Adapter l'offre des structures pour les déjections canines.

Mandataire responsable : Julie ANTOINE
Responsable administratif : Service travaux
Budget : Fonds propres

Action clé :

1. Assurer un meilleur suivi de la disponibilité des sacs et augmenter le nombre de distributeur.

Objectif opérationnel :

Sensibilisation des jeunes et des écoles.

Mandataire responsable : Julie ANTOINE
Budget : Fonds propres

Action clé :

1. Maintenir et développer des campagnes éducatives autour des thématiques environnementales liées aux animaux (insectes pollinisateurs, grenouilles, biodiversité locale, etc.).

PST 2024 - 2030 : Axe Economie locale

Objectif stratégique :

Promouvoir une économie locale en circuit court.

Mandataire responsable : Julie ANTOINE / Michaël WEKHUIZEN
Responsable administratif : Nathalie BOLIS / Karl GOFFINET
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Promouvoir nos producteurs locaux.
2. Continuer à soutenir les structures mises en place pour le maintien de l'épicerie locale.

PST 2024 - 2030 : Axe accueil temps libre / jeunesse

Objectif stratégique :

Soutenir les accueils et activités proposés aux enfants et jeunes sur le territoire communal.

Objectif opérationnel :

Soutenir la recherche d'animateurs/trices qualifié-e-s,.

Mandataire responsable : Julie ANTOINE
Responsable administratif : Audrey FRANCOIS
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Mettre en œuvre une rencontre à destination des jeunes domiciliés et/ou animant des enfants sur le territoire communal de Meix-devant-Virton autour de la formation au brevet d'animateur/trice et de ses retombées.

Objectif opérationnel :

Étendre la communication à propos de l'offre d'accueil à destination des familles.

Mandataire responsable : Julie ANTOINE
Responsable administratif : Audrey FRANCOIS
Budget : Fonds propres

Action clé :

1. Mettre en œuvre un temps permettant aux familles de découvrir les différentes activités proposées sur le territoire communal (activités sportives, culturelles et multidimensionnelles).

Objectif opérationnel :

Proposer des espaces supplémentaires en lien avec l'accueil des enfants.

Mandataire responsable : Julie ANTOINE
Responsable administratif : Olivier BOUCHAT / Service travaux
Budget : Fonds propres

Actions clés :

1. Mettre à disposition des espaces supplémentaires à destination de l'Unité scoute de Villers-la-Loue.
2. Créer un espace extérieur accessible à tou-te-s (espace récréatif/plaine de jeux) à Houdrigny.

Objectif opérationnel :

Recueillir les besoins des jeunes âgés de 12 à 18 ans.

Mandataire responsable : Julie ANTOINE
Budget : Fonds propres

Objectif opérationnel :

Soutenir la crèche implantée sur le territoire communal.

Mandataire responsable : Julie ANTOINE
Responsable administratif : Service finances
Budget : Fonds propres

Action clé :

1. Continuer le soutien financier à la crèche.

Objectif opérationnel :

Maintenir le service de transport mis à disposition par l'Administration communale

Mandataire responsable : Pascal FRANCOIS / Patricia RICHARD
Responsable administratif : Olivier BOUCHAT
Budget : Fonds propres

Action clé :

1. Acquérir un bus communal.